



PROGRAMME DE QUALIFICATION DES CIRP (CHARTERED INSOLVENCY AND RESTRUCTURING PROFESSIONAL)  
/PAIR (DES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DE L'INSOLVABILITÉ ET DE LA RÉORGANISATION)



# Cours de qualification pour les conseillers en insolvabilité

2015-2016

À l'intention des candidats et candidates du PQC et des  
conseillers et conseillères des cabinets de syndicis.

Offert par l'Association canadienne des professionnels de l'insolvabilité et de la  
réorganisation (ACPIR)

INSCRIPTION EN LIGNE

<http://advance.captus.com/cairp/icqc>

## Calendrier du CQCI pour 2015-2016

### Examen de janvier:

Inscription (paiement complet à l'inscription)	2 juillet – 30 septembre 2015
<b><u>DATE LIMITE D'INSCRIPTION</u></b> <b><u>(pour les candidats et les surveillants d'examen)</u></b>	<b><u>30 septembre 2015</u></b>
Distribution du matériel de cours	juillet- septembre 2015
Remise de la confirmation d'examen (accessible en ligne après l'inscription)	6 novembre 2015
Remise de la convention du surveillant d'examen et entente de confidentialité	6 novembre 2016
Demande de report d'examen (jusqu'en juin 2016)	27 novembre 2015
Date limite du changement d'information sur un surveillant d'examen	27 novembre 2015
Examen du CQCI	21 janvier 2016

### Examen de juin:

Inscription (paiement complet à l'inscription)	1 <sup>e</sup> décembre 2015 – 26 <sup>e</sup> février 2016
<b><u>DATE LIMITE D'INSCRIPTION</u></b> <b><u>(pour les candidats et les surveillants d'examen)</u></b>	<b><u>26<sup>e</sup> février 2016</u></b>
Distribution du matériel de cours	décembre 2015 - février 2016
Remise de la confirmation d'examen (accessible en ligne après l'inscription)	1 avril 2016
Remise de la convention du surveillant d'examen et entente de confidentialité	1 avril 2016
Demande de report d'examen (jusqu'en janvier 2017)	22 avril 2016
Date limite du changement d'information sur un surveillant d'examen	22 avril 2016
Examen du CQCI	23 juin 2016

## Description du cours

### Historique

Le cours de qualification pour les conseillers en insolvabilité (CQCI) est offert en français et en anglais par l'Association canadienne des professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation (ACPIR) dans le cadre du Programme de qualification des CIRP/PAIR (PQC).

En vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (LFI), seul le conseiller en insolvabilité qualifié peut prodiguer des services de consultation. Le CQCI procure les fondements théoriques de la consultation en insolvabilité et constitue l'une des conditions requises pour devenir conseiller qualifié au sens de la LFI. Ces conditions figurent sous la rubrique «Comment devenir un conseiller qualifié» trouvé à la fin de cette brochure.

### Contenu

Ce cours en ligne s'adresse aux candidats et candidates du PQC ainsi qu'aux personnes désirant agir comme conseillers et conseillères des débiteurs et des faillis aux fins de la LFI. Il décrit les connaissances exigées d'un conseiller en insolvabilité compétent. La thématique du cours, établie par les divers intervenants (syndics, créanciers, conseillers et éducateurs), se divise en quatre sections :

1. L'insolvabilité/La faillite de consommateur en vertu de la LFI
2. L'entrevue et la consultation
3. Les éléments de gestion budgétaire
4. L'argent mis en contexte

Chaque section comprend une introduction et une vue d'ensemble, des cas pratiques, une présentation des principaux concepts et des techniques requises, une récapitulation, une autoévaluation et des ouvrages de référence additionnels. Chaque section met l'accent sur l'application pratique des connaissances théoriques. Chaque personne parcourt le matériel de cours à son propre rythme en préparation à l'examen final.

### Examen national – le jeudi 21 janvier 2016 ou le jeudi 23 juin 2016

Cet examen dure deux heures et comporte 75 questions à choix multiples et basées sur des scénarios. Il se déroule par internet sous la supervision d'un surveillant d'examen approuvé par la Régistrare (voir la rubrique «Surveillant d'examen» à la page 4). Chaque candidat ou candidate a la responsabilité d'établir son propre centre d'examen. La note de passage est de 60 % et la Régistrare diffusera les résultats quelques semaines après l'examen. Un certificat signé par le président du Comité du PQC sera décerné à chaque candidat(e) reçu(e).

## Exigences d'admission

### Formation scolaire / expérience

Pour s'inscrire au CQCI, les candidats doivent remplir l'exigence A **ou** B.

- A. Diplôme d'études secondaires et cinq ans d'expérience de travail pertinente  
ou deux ans d'études post-secondaires

### OU

- B. Inscription au PQC

### Autres exigences

Tous les candidats doivent :

- posséder une connexion Internet pour recevoir le matériel de cours et autres communications importantes;
- disposer d'un emplacement convenable au bureau pour passer l'examen national en ligne;
- assurer la disponibilité d'un surveillant d'examen admissible pour surveiller l'examen (voir la rubrique «Surveillant d'examen» ci-après).

Il est vivement recommandé à tous les candidats de consacrer de 15 à 30 heures à observer un conseiller qualifié en consultation avec des débiteurs afin d'acquérir une expérience pratique en complément du matériel de cours.

### Surveillant d'examen (SE)

Chaque candidat(e) inscrit(e) doit obtenir l'accord d'un syndic, conseiller en insolvabilité qualifié ou autre membre d'une profession (ex. comptable, avocat) qui ne suivra pas le cours à l'avenir, pour superviser le déroulement de son examen en ligne à son bureau et s'assurer que les protocoles sont observés et du respect de la confidentialité. Règle générale, le SE doit accepter ce qui suit :

- recevoir les documents relatifs à l'examen et les tenir confidentiels jusqu'au jour de l'examen;
- être présent pour superviser l'examen pendant deux à trois heures le jour de l'examen;
- retourner au bureau du PQC tous les documents relatifs à l'examen, en les signant s'il y a lieu, notamment la Convention du surveillant d'examen et l'Entente de confidentialité ainsi que, après l'examen, le Rapport du (des) candidat(s) présent(s);
- informer immédiatement son candidat ou sa candidate, et la Registraire du PQC, s'il ne peut remplir ses fonctions de surveillant d'examen, **et** trouver un remplaçant approprié avant la date limite (voir la rubrique Calendrier du CQCI en page 2).

### Inscription en ligne du surveillant d'examen

Le SE doit s'inscrire en ligne à <http://advance.captus.com/cairp/icqc>. Lorsque l'inscription est acceptée le SE doit lire la Trousse d'information du surveillant d'examen et signer la Convention du surveillant d'examen et l'Entente de confidentialité. Il devra ensuite retourner ce formulaire au bureau du PQC au plus tard à la date limite indiquée à la rubrique Calendrier du CQCI (voir en page 2).

## Instructions pour l'inscription

Pour s'inscrire, visiter <http://advance.captus.com/cairp/icgc>

Note : TOUTE INSCRIPTION SE FAIT EN LIGNE.

**DATES LIMITES D'INSCRIPTION :** 30 SEPTEMBRE 2015 (POUR L'EXAMEN DU 21 JANVIER 2016)  
26 FÉVRIER 2016 (POUR L'EXAMEN DU 23 JUIN 2016)

### Étape 1 : Formulaire d'inscription en ligne

- Complétez le formulaire en ligne disponible sur le site web ci-dessus.
- Les numéro et date d'expiration VISA ou Mastercard sont nécessaires pour payer les frais exigés (voir le tableau en page 6).
- Captus Press Inc., le fournisseur de services Internet pour les cours de l'ACPIR, accusera automatiquement réception de l'inscription par courriel.

### Étape 2 : Avis de statut et code de confirmation

- Dans les dix jours ouvrables qui suivent, Captus vous enverra un avis de statut par courriel.
- Si votre inscription au cours est acceptée, Captus traitera votre paiement des frais. Le courriel de statut contiendra votre code de confirmation et des instructions sur la façon d'obtenir votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. À noter que le nom d'utilisateur et le mot de passe ne seront accessibles qu'après que le paiement soit traité.
- S'il nous faut plus d'information ou si votre demande est refusée, le bureau du PQC communiquera avec vous pour clarifier la situation.

### Étape 3 : Reçu, nom d'utilisateur et mot de passe

- Après qu'il aura traité votre paiement, Captus vous enverra par courriel un lien vous permettant de récupérer votre reçu.
- Vous pourrez alors obtenir votre nom d'utilisateur et votre mot de passe qui vous permettront d'accéder au **Portail CQCI (un site web protégé par mot de passe à l'usage exclusif des candidats)**.

### Étape 4 : Accès au Portail CQCI (<http://advance.captus.com/cairp/cqciprep>)

- Conservez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe en lieu sûr – vous en aurez besoin chaque fois que vous ouvrez une session dans le **Portail CQCI**.
- **Toute communication subséquente au sujet du Cours et de l'examen se fera SEULEMENT par voie du Portail CQCI.**
- Vous devez établir votre propre "message d'alerte" dans le **Portail CQCI** la première fois que vous y ouvrez une session. Des instructions à ce sujet paraîtront dans le premier message sur le **Portail CQCI**.

Le matériel de cours sera téléchargeable à partir du Portail CQCI.

### Étape 5 : Formulaire Confirmation d'examen

- Vous devrez télécharger la Confirmation d'examen à partir du **Portail CQCI**, compléter et la retourner par télécopieur ou par courrier électronique au bureau du PQC **au plus tard le 6 novembre 2015** (pour l'examen de janvier) ou **le 1 avril 2016** (pour l'examen de juin).

...suite

## Instructions pour l'inscription - suite

### Étape 6 : Inscription en ligne du surveillant d'examen

- Le SE doit **s'inscrire** en ligne à <http://advance.captus.com/cairp/icgc>.
- Lorsque l'inscription est acceptée, le SE doit **lire** la Trousse d'information du surveillant d'examen et faire **signer** la Convention du surveillant d'examen et l'Entente de confidentialité. Il devra ensuite **retourner** ce formulaire au bureau du PQC **au plus tard le 6 novembre 2015** (pour l'examen de janvier) ou **le 1 avril 2016** (pour l'examen de juin).

## Barème des frais

### FRAIS – à payer dès l'inscription

#### Frais réguliers pour nouveaux candidats

AB, BC, SK, MB, NT, NU, YU	850,00 \$ taxes en sus 892,50 \$ (850,00 \$ + TPS 42,50 \$)
QC	977,29 \$ (850,00 \$ + TPS 42,50 \$ + TVQ 84,79 \$)
ON, NL, NB	960,50 \$ (850,00 \$ + TVH 110,50 \$)
PE	969,00 \$ (850,00 \$ + TVH 119,00 \$)
NS	977,50 \$ (850,00 \$ + TVH 127,50 \$)

#### Copie papier du matériel de cours (facultatif)

AB, BC, SK, MB, NT, NU, YU	125 \$ taxes en sus 131,25 \$ (125,00 \$ + TPS 6,25 \$)
QC	143,72 \$ (125,00 \$ + TPS 6,25 \$ + TVQ 12,47 \$)
ON, NL, NB	141,25 \$ (125,00 \$ + TVH 16,25 \$)
PE	142,50 \$ (125,00 \$ + TVH 17,50 \$)
NS	143,75 \$ (125,00 \$ + TVH 18,75 \$)

#### Frais de reprise d'examen

##### Candidats précédents seulement

AB, BC, SK, MB, NT, NU, YU	350,00 \$ taxes en sus 367,50 \$ (350,00 \$ + TPS 17,50 \$)
QC	402,41 \$ (350,00 \$ + TPS 17,50 \$ + TVQ 34,91 \$)
ON, NL, NB	395,50 \$ (350,00 \$ + TVH 45,50 \$)
PE	399,00 \$ (350,00 \$ + TVH 49,00 \$)
NS	402,50 \$ (350,00 \$ + TVH 52,50 \$)

#### Report d'examen

Sans frais

## Reports et reprises d'examen

Les candidats et candidates qui décident de ne pas se présenter à l'examen à la date prévue peuvent le reporter pourvu qu'un avis écrit à cet effet soit signifié avant la date limite (voir la rubrique Calendrier du CQCI en page 2). Les candidats et candidates du CQCI qui reportent l'examen doivent soumettre leur formulaire de Confirmation d'examen accompagné par une lettre stipulant leur intention de se présenter au prochain examen. Ceux et celles qui reporteraient l'examen ou qui y ont échoué peuvent demander de se présenter à la prochaine date prévue de l'examen. Il leur suffit de suivre les instructions à la page 5 en cochant la case appropriée « Reprise » ou « Report » sur le formulaire d'inscription en ligne.

Les candidats qui demeurent inactifs pendant une période de trois (3) années successives ou plus dans le cadre du programme d'études seront tenus de présenter une nouvelle demande d'admission selon les règles du programme, pour être admis comme s'ils étaient de nouveaux candidats, conformément la section 43 du Protocole d'entente avec Bureau du surintendant des faillites.

## Politique de remboursement

Le candidat ou la candidate qui souhaite annuler son inscription au Cours DOIT en faire la demande par écrit à la Registraire. Le remboursement s'effectuera selon l'échéancier ci-dessous, et la date de réception de la demande (et non sa date d'envoi) en déterminera le montant. Cette demande peut nous être télécopiée pour respecter la date limite; mais l'original de la demande doit nous être acheminé, ainsi qu'une déclaration attestée que tout le matériel du Cours a été supprimé ou détruit et n'a pas été communiqué à d'autres personnes. Aucun remboursement ne s'effectuera aux examens de reprise ou aux examens qui ont été reporté (des frais payé seront appliqués à une tentative d'examen subséquente). Pour plus de détails, veuillez contacter à [isabelle.gauthier@cairp.ca](mailto:isabelle.gauthier@cairp.ca)

### Échéancier pour l'examen de janvier :

Annulation au plus tard le :	Montant remboursable :
13 novembre 2015	Plein montant moins frais de traitement de 100 \$ (taxes en sus)
4 décembre 2015 – date finale de remboursement	50% du total
Après le 4 décembre 2015	Aucun remboursement

### Échéancier pour l'examen de juin :

Annulation au plus tard le :	Montant remboursable :
18 mars 2016	Plein montant moins frais de traitement de 100 \$ (taxes en sus)
8 avril 2016 – date finale de remboursement	50% du total
Après le 8 avril 2016	Aucun remboursement

## Personne-ressources

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le bureau du PQC aux coordonnées suivantes :



ACPIR  
277, rue Wellington Ouest  
Toronto, ON  
M5V 3H2



Tél: 416-204-3513 (Isabelle Gauthier)



Fax: 416-204-3410



[www.cairp.ca](http://www.cairp.ca)  
Courriel: [isabelle.gauthier@cairp.ca](mailto:isabelle.gauthier@cairp.ca)  
(français et anglais)

## Comment devenir un Conseiller qualifié

**Pour devenir conseiller/conseillère en insolvabilité qualifié(e), le candidat/la candidate doit :**

1. Réussir l'examen du cours de qualification pour les conseillers en insolvabilité en obtenant une note d'au moins 60 %.
2. Accomplir 100 heures de consultation sous la supervision directe d'un ou plusieurs conseillers en insolvabilité qualifié(s).
3. Avoir une année d'expérience comme conseiller/conseillère.

Ensuite, il/elle doit communiquer avec le BSF pour se faire reconnaître comme conseiller/conseillère qualifié(e) en insolvabilité aux fins de la LFI. Il/Elle devra notamment documenter sa réussite de l'examen CQCI et son expérience en consultation auprès du surintendant adjoint désigné de sa région (SAD).

Les coordonnées de votre SAD local figurent dans le site web du BSF au lien <http://www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/Intro> dans la section «Contactez-nous».

## Notes

---



---



---



---



---

### Aide-mémoire d'inscription et de confirmation d'examen du CQCI

- J'ai complété et soumis à temps le formulaire d'inscription en ligne.
- J'ai reçu un courriel de Captus (dans les 10 jours suivant mon inscription) m'avisant de mon statut (accepté ou refusé). Ce courriel contient mon code de confirmation et des instructions sur la façon d'obtenir mon nom d'utilisateur et mon mot de passe pour le **Portail CQCI**.  
*Si ce courriel semble tarder, vérifiez votre boîte de pourriels.*
- J'ai reçu un autre courriel de Captus (dans les 10 jours suivant mon avis de statut) m'avisant que mon paiement avait été traité. Ce courriel contient un lien vers ma facture/mon reçu.  
*Si ce courriel semble tarder, vérifiez votre boîte de pourriels.*
- J'ai suivi le procédé indiqué dans le premier courriel de Captus et obtenu mon nom d'utilisateur et mon mot de passe pour le **Portail CQCI**.
- J'ai communiqué avec le **Portail CQCI** à <http://advance.captus.com/cairp/cqciprep> et établi mon système d'alerte (des instructions à ce sujet figurent dans le premier postage du Portail).
- J'ai téléchargé le matériel de Cours à partir du Portail.
- J'ai téléchargé le formulaire Confirmation d'examen à partir du Portail; puis je l'ai signé et télécopié ou envoyé par courrier électronique au bureau du PQC au plus tard le 6 novembre 2015 (pour l'examen de janvier) ou le 1 avril 2016 (pour l'examen de juin).
- Mon surveillant d'examen s'est inscrit en ligne.
- Mon surveillant d'examen **a lu** la Trousse d'information du surveillant d'examen, **a signé** la Convention du surveillant d'examen et l'Entente de confidentialité et **a retourné** ce formulaire au bureau du PQC avant la date limite.

~ The Insolvency Counsellor's Qualification Course is also available in English ~